

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 7

Artikel: Le tonneau de Diogène
Autor: X.Y.Z.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.
 Pour les annonces s'adresser exclusivement
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 13 février 1915 : Le tonneau de Diogène (X. Y. Z.). — Le pont de Regolli-Mônet (Marc à Louis). — « Valaisanneries » du *Conteur* (Maurice Gabbud). — Ce qu'on écrivait il y a 36 ans. — Le boeuf gras.

l'armée ; mais son activité, loin des frontières, est bien artificielle. Tu connais l'histoire de Diogène assistant au remue-ménage des Corinthiens quand ils apprirent l'approche de Philippe de Macédoine : les Corinthiens, raconte Rabelais, se hâtaient de fortifier leur ville et de s'exercer au métier des armes ; chacun était au guet, chacun portait la hotte ; les uns polissaient corselets, nettoyaient armets, morions, mailles, brassards, boucliers ; les autres apprêtaient arcs, frondes, arbalètes, catapultes, pots, cercles et lances à feu ; aiguisaient piques, hallebardes, lances, pertuisanes, massues, haches, dards, javelots, épieux ; affilaient cimeterres, pistolets, virolets, dagues, couteaux, etc. Chacun exerçait son poignard, chacun dérouillait son braquemart (épée large et courte).

« Diogène, continue l'auteur de *Pantagruel*, Diogène les voyant en telle ferveur ménage remuer et n'étant par les magistrats employé à chose aucune à faire, contempla par quelques jours leur contenance sans mot dire ; puis, comme excité d'esprit martial, ceignit son palle (manteau) en écharpe, recoursa ses manches jusqu'aux coudes, se troussa en cueilleur de pommes, bailla à un sien compagnon vieux sa besace, ses livres et opistographes (brouillons écrits par devant et par derrière), fit hors la ville tirant vers le Crâne, qui est une colline et promontoire près Corinthe, une belle esplanade, y roula le tonneau fétid (fait d'argile) qui pour maison lui était contre les injures du ciel, et en grande véhémence d'esprit, déployant ses bras, le tourna, virait, brouillait, barbouillait, herrait, versait, renversait, nattait, grattait, flattait, barattait, battait, boutait, butait, tabussait, culbutait, trepait (trépignait), trempait, tapait, timait (faisait sonner), étouppait, détouppait, détraquait, tricotait, tripotait, chapotait, croulait, élançait, chamaillait, branlait, ébranlait, levait, lavait, clavait, entravait, braquait, briquait, bloquait, tracassait, ramassait, clabossait, affétait, affûta, bafouait, encloquait, amadouait, goudronnait, mitonnait, tâtonnait, rebellebait, clabossait, terrassait, historiait, varlopait, chaloupait, charmait, armait, guisarmait, enharnachait, empanachait, caparaçonnait ; le dévalait de mont à val, et précipitait par le Crâne ; puis de val à mont le rapportait, comme Sisyphe fait sa pierre, tant que peu s'en faillit qu'il ne le défonçait. Ce voyant, quelqu'un de ses amis lui demanda quelle cause le mouvait à son corps, son esprit, son tonneau ainsi tourmenter. A quel répondit le philosophe qu'il autre office n'étant pour la république employé, il en cette façon son tonneau tempêtait, pour entre ce peuple tant fervent et occupé n'être vu seul cesseur et oiseux (désœuvré et oisif). »

Pareillement, au milieu des pays où l'on s'entretue sur terre, sous terre, dans les airs, sur l'eau et sous l'eau, la Suisse joue depuis six mois à la guerre ; elle mobilise des troupes, les démobilise, les remobilise ; les fait avancer, reculer, stationner, repartir, creuser des tranchées, construire des routes, élever des barrières, lancer des ponts sur les rivières ; elle les exerce à manier canons, mortiers, mitrailleuses,

fusils, pistolets, sabres et baïonnettes ; elle leur apprend à guetter l'ennemi, à demeurer terré dans un fossé, ou à se lancer à l'assaut par bonds de cinquante mètres, la baïonnette au canon et, sur le dos, le sac avec tout son fourriment ; bref, elle fait de son armée ce que Diogène faisait de son tonneau.

Note, mon cher *Conteur*, que nous ne murmurons pas. Les tonneaux ne murmurent que lorsqu'ils sont vides. Or, la Confédération, c'est une justice à lui rendre, nous nourrit convenablement. Nous ne nous plaignons pas de ces exercices, toujours les mêmes, ni du temps perdu, puisqu'il y va du salut de la patrie ; mais, encore une fois, l'ennui nous gagne plus souvent que nous ne voudrions.

Il se dissipe comme par enchantement dès que nous sommes à l'extrême-frontière. Là, nous avons le sentiment de n'être pas inutiles et, pourquoi ne le dirai-je pas ? le sentiment de notre valeur. C'est avec joie que nous faisons des rondes, que nous montons la garde, par des nuits sans lune, à des endroits où en avançant le pied nous touchons le sol de la France ou de l'Allemagne. Suivant à la lettre notre consigne, nous arrêtons les passants, nous faisons exhiber leurs laisser-passer ; ceux qui n'en ont pas, retournent sur leurs pas ; s'ils regimbent, nous les conduisons au corps de garde, où ils se débrouillent. Et puis, il nous arrive d'entendre tonner le canon, crêpiter les mitrailleuses ou les fusils ; d'apercevoir un avion, un ballon captif, la fumée d'un incendie ; même, la semaine dernière, le hasard nous mit nez à nez, en quarante-huit heures, avec des cyclistes à pantalon rouge et des landsturmens du grand-duché de Bade.

La première rencontre, nous la fîmes le long d'une clôture de ronces artificielles, derrière laquelle s'étend la partie de l'Alsace reconquise par les Français. Nous étions une patrouille commandée par un lieutenant. Soudain apparaissent, de l'autre côté des fils de fer barbelés, trois liguards portant chacun sur le havre-sac une bicyclette démontée et repliée roue contre roue. Les accidents du terrain ne leur permettaient pas de pédaler. A notre vue, ils se portèrent vivement de notre côté. Nous fîmes halte. Eux se trouvèrent bientôt à la barrière. C'étaient de beaux gars, nerveux et singulièrement agiles. D'un geste simultané, nous nous saluâmes en portant la main à la casquette.

— Mon officier, dit à notre chef l'un des Français, sergent à la mine éveillée, me permettez-vous de vous demander si vous pouvez nous passer quelque journal de France ou de Suisse ? Il y a huit jours que nous n'avons lu la moindre dépêche.

Notre lieutenant n'avait pas de quotidiens, mais ses subordonnés purent leur tendre la *Gazette*, la *Revue* et le *Démocrate de Délémont*. Il fallait voir la joie du trio ! Après s'être entretenus encore un instant avec notre officier, ils s'éloignèrent de leur même pas souple et rapide, comme s'ils n'avaient aucun fardeau sur les épaules.

Deux jours après, à peu de kilomètres à l'est

Grenadier vaudois en 1803.¹
 (Uniforme bleu foncé ; parements, col et passepoils rouges ; chapeau retroussé ; buflerie blanche ; épaulettes et panache rouges. — Fusil à silex ; sabre à poignée laiton.)



LE TONNEAU DE DIOGÈNE

D'un coin perdu, le 9 février 1915.

Mon cher *Conteur*,

Tu te demandes peut-être ce que deviennent tes amis sous les armes ? Ils s'embêtent parfois joliment, tes amis, et ils ne sont pas les seuls. D'un bout à l'autre de l'armée, de haut en bas ou de bas en haut, comme tu voudras, il est des jours où l'embêtement est général. Elle ne reste cependant pas sans rien faire,

¹ Extrait de l'intéressant ouvrage *Les Milices vaudoises*, par le major Frédéric Amiguet. — L. Martinet, éditeur, Lausanne.

de ce point, un camarade et moi, relevés d'un poste d'observation, nous regagnions les quartiers de notre compagnie. Le chemin zigzagait le long d'une côte boisée. Pour l'abréger, nous imaginâmes un raccourci. Töpffer appelle ça une spéculation. Notre spéculation nous conduisit à un filet d'eau séparant le territoire helvétique de celui de l'Allemagne. Nous n'avions pas fait cent pas le long de ce ruisseau, que deux soldats coiffés du casque à pointe se dressèrent brusquement devant nous. « Bon appétit, messieurs ! » leur cria mon camarade, qui parle l'allemand aussi bien qu'un sujet de Guillaume II. A leurs pieds, sur la mousse, des morceaux de lard et de pain noir montraient que nous les avions dérangés dans leur frugal repas. Mais ils ne nous en voulurent nullement. Dans leur barbe, déjà grisonnante, leur mine, tout d'abord sévère, s'épanouit d'un large sourire. Comme nous refusions de goûter à leur menu, ils nous forcèrent à accepter deux « cigarettes de Noël » en échange de grands tons et d'une lampée de kirsch qu'ils proclamèrent « famoss » ! Et nous nous quittâmes en nous donnant une bonne poignée de main.

Ces incidents-là ne s'oublient pas; ils mettent comme des fleurs dans notre vie mécanisée. Dame ! on n'est pas difficile.

Rentrés à l'intérieur du pays, si nous avons de temps à autre des moments de mélancolie, nous sommes assez raisonnables tout de même pour comprendre que la Confédération ne demanderait pas mieux que de nous licencier pour toujours, et que, malgré l'éternelle école de compagnie ou de bataillon, notre sort doit faire envie aux braves à pantalon rouge ou à casque à pointe.

Ton ami pour la vie.
X. Y. Z.

Ces pachydermes ! — Lu dans un journal rural :

« Une battue au sanglier aura lieu prochainement sous la direction du syndic de la localité et avec le concours de nombreux citoyens. Deux de ces pachydermes ont été vus... », etc.

LO PONT DE REGOLLIE-MONET

Lo velâdzo de Regollie et clli que de Mônet l'êtant pas bin lliuin l'on de l'autre. Tot parâi l'êtaï mau quemoudo de lâi allâ, damachein on riô qu'on lâi desâi lo Gatoliet et que colâve eintre lâ dôu. On avâi bin belâ on lan su lo rialet et l'affère allâve bin po menâ onna bêruetta, mâ po passâ avoué on tsé, pas moyan. Lo syndico de Regollie, que l'êtaï on tot malin, et clli que de Mônet, que n'êtaï pardieu pas on toupin, l'avant z'u l'idée de fêre on galé pont, — on pont ein bou, avoué onna barragne d'on côté po que sâi meillau martsî.

L'avant pardieu bin eimmandz l'affère : lo Conset communal l'avâi votâ lo pont que farâi bin servîço, principalement ai valet quand revênant d'allâ ài felhie, ai bin ài vilhio quand l'avant quartettâ bocon.

Tot l'ê z'u tant rido, que l'a binstout êta établi. L'avant cein fê pê corvée, po que cein mein tchê, et lè dou syndico se veillivant tsacon de lâu côté; l'avant met dâi metanne, mâ l'avant tot parâi lâ man dein lâ catsette, du qu'on êtaï ein hivè. Lo pont portâve bin la nâ, l'êtaï dan destra bon et l'a falu l'inaudiura.

L'ê cllia fita de l'inaudiurachon que l'a êta ouque d'attaque ! Ein a z'u dâi brecf, dau tailli brelhî, dâi bougnet, dâi merveîhie, l'êtaï pire qu'à l'abbayî et lâi sè bu bin dâi verro,

Mimameint, tant qu'à n'on repé que lè municipau l'avant fê, on banquet po bin vo dere, et po ne min fêre de dzalau l'avant décida de partadzî eintre lè dou velâdzo et de fêre la mästi

dau dâna ào cabaret de coumouna de Regollie et l'autra mäiti à clli de Mônet, et pu de fêre onna pararda ào mäitet dau dâna su lo pont po l'asseyi.

A la vi que l'allâvant sè setâ po dinâ, vaite te pas qu'on vint lâu dere que lâi avâi on mons que cougnessant pas, que mèsourâve lo pont avoué onna tsevelhîre. Lè dôu syndico, que savant bin lè z'affère, l'ant tot tsaud peinsâ que clli mons l'êtaï bin su ion d'au Départemeint qu'on lâi dit le *Travaux publics*. Le chautant fro, vant vè lo pont et trâovant noutron gaillâ avoué onna zaqua à lame et on du que mèsourâve lo riô ein amont, ein avau, pertot, de li lè côté. Lè bin su que cein l'êtaï on jomètre que l'Etat l'avâi ein-vouyi. Prau su que cein s'êtaï de que lè dzein de Regollie-Mônet étant dâi tot suti et que l'allâvant passâ su lè papâ. Ma por cein faillai être bin honnito avoué clli mons et lâi bailli à dâna avoué leu.

L'ant dan invitâ po lo banquet, et bin soignî que lâi l'êtaï. L'avant met eintremâ dâi dou syndico et aprî la soupa, — on allâve medzî lo dzerdenâdzo à l'autre cabaret — l'êtaï lo premi de la pararda po travessâ lo pont. Et quand on è revenu à Regollie po medzî la tsé, l'êtaï assebin lo premi, avoué lè syndico drâi derrâi, que l'êtaï fiè que dâi pâo de vêre clli jomètre.

Quand l'a êta bin repessu, lâi ant de dinse :

— A propou ! qu'è te vo mèsourâvi lè amont lo rio ?

Et lo mons l'avâi repondu :

— Vo lo deri dèman. Voua lè la fita.

L'a fita l'a dan pas botsî, tant qu'à la miné que lo jomètre l'a fê état de sè lèvâ po fêre de la piliéce. Mâ diabe lo pas que lè revêgnâ, hor-mis que lâu z'a einvouyi on beliet iô sè désai dinse :

Monsu lè syndico,

Vo m'ai dèmandâ cein que fasé l'autr'hi. Lo vo vu dere ora. Le mèsourâvo lo rio ein grantiau et ein travè et iô trovâ que vo z'ai bin fê de betâ voutron pont ein travè dau rio, lè bin pe cou que se vo l'avâi met ein grantiau, câ lâi arâi z'u on rido bet tant qu'ao lè.

Lo jomètre.

Lè dou syndico sant pas revenu municipau ài derrâire vôte, pas pire d'au conseil.

MARC A LOUIS.

La bonne mesure. — C'est au tribunal. Le président demande son âge à une dame assez mûre qui comparaît comme témoin.

— Vingt-neuf ans !

Le président, étonné :

— Vingt-neuf ans ?

La dame, négligemment :

— Et quelques années.

« VALAISANNERIES » DU « CONTEUR »

IV

Perplexité contagieuse !

Les fenaisons battent leur plein.

Un Harpagon de la vallée du Rhône, riche propriétaire campagnard, a engagé pour la semaine une petite escouade de bons faucheurs.

A déjeuner, pendant que les ouvriers sont attablés autour de la soupe, le patron s'en va, bien à contre-cœur, chercher un des vacherins de la nombreuse collection qu'il possède à la cave. Mais il ne peut se résigner à le laisser mutiler sur la table ! Ce vacherin a l'air si appétissant, il est si bien façonné, sa forme représente un cercle si parfait, que c'est vraiment dommage de l'entamer !

Pendant que le madré compère rumine, calcule, hésite, la petite tome entre les mains, le

déjeuner s'achève et les ouvriers s'en vont au travail sans avoir goûté au fameux vacherin. Ce dernier est sauvé ! Harpagon jubile !

Mais les faucheurs, du moins l'un d'entre eux, ne se tiennent pas pour battus. Ils ont éventé la mèche. Or il est décidé que l'on fera en sorte que l'avare propriétaire n'ait point à se féliciter de sa ruse et qu'il perde l'envie de recommencer.

Les faucheurs se concertent en secret. Une fois sur le pré, l'un après l'autre, à la file indienne, ils se mettent gravement à en faire le tour plusieurs fois de suite en simulant un air embarrassé et de manière à perdre, en flâneries, une bonne partie de la matinée.

Le patron qui arrive, ahuri et mécontent de ce manège qu'il ne comprend pas, en demande le motif.

— Mon té, c'est que le pré est si tellement plat et uni qu'on ne sait pas du diable par où on pourra commencer à le faucher, qu'on lui répond !

La leçon fut comprise. Le lendemain les ouvriers entamèrent eux-mêmes le fromage !

Maurice GABUD.

Entre apaches. — Paraît qu'on veut augmenter la police pour la nuit.

— Malheur ! alors la ville ne sera plus sûre !

CE QU'ON ÉCRIVAIT IL Y A 36 ANS

UN de nos lecteurs veut bien nous communiquer un numéro, le premier — et ce fut peut-être bien aussi le dernier — d'un journal portant la date du 1^{er} novembre 1879. Ce journal avait pour titre « l'Allumette d'Auguste Mazaudier, journal français, paraissant à Lausanne, le 1^{er} de chaque mois. »

Comme épigraphe : « De la lumière, pas d'incendie ». Comme couleur : tirant sur le rouge, partant, tendances plutôt anticléricales.

Dans le programme, nous relevons les passages suivants, qui ne manquent pas de piquant, à l'heure actuelle :

Rien n'a changé.

« L'Allumette est un petit journal politique et littéraire destiné à éclairer et non à envenimer. La lutte qui divise les peuples et les familles souveraines n'a jamais été aussi ardente qu'à notre époque. On sent que c'est le combat suprême. D'un côté, les peuples réclament leurs libertés civiles et religieuses, la suppression des priviléges, la protection et la juste rétribution du travail, l'instruction populaire, l'abolition des guerres par l'arbitrage, et des comptes sur l'emploi des deniers publics... »

» Quant aux devoirs internationaux, la force prime le droit. Voilà la théorie du droit divin et du moyen-âge. Ces principes diamétralement opposés se trouvent en face comme deux navires cuirassés chauffant leurs chaudières pour se précipiter l'un contre l'autre. Leur solution malheureusement, ne paraît pas pouvoir être pacifique. Un terme moyen paraît fort difficile dans des situations aussi complexes. Malgré ces difficultés presqu'insurmontables, la philosophie doit se lever et s'interposer entre les adversaires ; elle doit chercher la solution de ces problèmes par des voies pacifiques. Evitez l'effusion de sang, apaiser les haines aveugles, faire triompher le droit et la justice, tel doit être son programme. C'est aussi celui de l'Allumette ; il se trouve résumé dans sa devise : « De la lumière, pas d'incendie ».

Et plus loin :

« La Suisse, comme une bonne mère, ouvre ses bras aux proscrits de tous les pays et de toutes les opinions. Ses montagnes deviennent un foyer de lumière que les monarques regar-